

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Le 23 novembre 2020

Procès-verbal de la 3e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école De la Fraternité tenue le 23 novembre 2020 à 18 h 30 en visioconférence.

PRÉSENCES :

Mme Judith Cadet	parent
Mme Gladia Bonny	parent, représentante au comité de parents
Mme Élisabeth Joly-Proulx	enseignante
Mme Caroline Hainault	soutien
Mme Marie Gisselle Mina	parent
Mme Bao-Vy Nguyen	représentante communauté
Mme Marie-Ève Landreville	service de garde
Mme Meddyne Pierre	parent
Mme Audrey Pineau	enseignante
Mme Andrea Sanchez-Jimenez	professionnelle

ABSENCES :

Mme Ingrid Farfan Jimenez	parent, présidente
M. Yannis Ledevin	directeur adjoint

AUSSI PRÉSENT:

Mme Perpétue Polifort	directrice
-----------------------	------------

1. ACCUEIL DES MEMBRES

Mme Polifort souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

En l'absence de Mme Farfan, Mme Bonny remplace la présidente du conseil d'établissement.

Aujourd'hui de façon exceptionnelle, Mme Caroline Hainault est secrétaire.

Après avoir constaté le quorum, Mme Bonny ouvre la séance.

DLF20201123-1 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (annexe 1)

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Mme Bonny fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Polifort précise que 2 points ont été ajoutés à l'ordre du jour soit :
8.4 Spectacle de Noël à l'école
11. Don du groupe Geysler

Il est proposé par Mme Pineau, secondée par Mme Joly-Proulx et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé après modification.

Adopté à l'unanimité.

DLF20201123-2 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2020

Il est proposé par Mme Landreville, secondée par Mme Bonny et résolu :
QUE le procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2020 soit adopté tel que déposé.
(annexe 2)

Adopté à l'unanimité.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2020

10.6 Dénonciation d'un conflit d'intérêt

Mme Polifort demande à tous les membres de lui faire parvenir le document complété par courriel ou en format papier, dans les prochains jours.

9.6 Protocole d'urgence en lien avec la COVID

Mme Polifort informe les membres que le protocole d'urgence sera mis à jour tout au cours de l'année afin de mieux répondre aux différents besoins.

9.5 Site internet de l'école

Mme Polifort aimerait connaître l'opinion des membres face au site internet de l'école en termes d'accessibilité pour retrouver les informations, de pertinence des documents et de présentation visuelle.

Mme Cadet propose d'ajouter les adresses courriel de l'équipe-école sur le site internet ainsi que d'y ajouter les planifications mensuelles des enseignants. Mme Polifort précise que les planifications mensuelles des enseignants sont disponibles sur la plate-forme utilisée par les différents enseignants.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

7. POINT EN ADOPTION

Aucun point en adoption.

8. POINTS EN APPROBATION

8.1 Départ hâtif le 22 décembre 2020

Suivant les directives du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, (pas de présence en classe pour les élèves du préscolaire et du primaire entre le 17 décembre 2020 et le 3 janvier 2021) et ayant retenu un spectacle le 16 décembre en après-midi, Mme Polifort informe les membres du conseil d'établissement que nous ne pouvons pas demander un départ hâtif pour le congé des Fêtes. Le 16 décembre 2020 sera donc une journée d'école complète.

Mme Polifort précise qu'il y aura 2 représentations du spectacle afin de respecter la distanciation physique entre les différentes bulles-classes.

Mme Polifort explique qu'elle attend des directives claires du CSSPI quant aux apprentissages à la maison pour les journées du 17, 18, 21 et 22 décembre 2020. Dès que les directives seront connues, elles seront transmises aux parents. Si requis, des portables seront fournis aux élèves qui en ont besoin.

DLF20201123-3 8.2 Contenu et horaire des journées pédagogiques au SDG de janvier à juin 2021

Mme Marie-Ève Landreville explique le contenu et l'horaire des journées pédagogiques au service de garde.

Mme Mina exprime son insatisfaction quant à la façon de procéder pour l'inscription aux journées pédagogiques. Mme Polifort ainsi que Mme Landreville expliquent les raisons de cette façon de procéder et confirment qu'aucun parent, autre que Mme Mina, n'a exprimé son insatisfaction. Toutefois, Mme Mina est en accord avec le contenu et horaire des journées pédagogiques.

Il est proposé par Mme Joly-Proulx, secondée par Mme Landreville et résolu :
QUE le contenu et l'horaire des journées pédagogiques au SDG de janvier à juin 2021 soient approuvés tel que déposé. (annexe 3)

Pour 9

Contre 1

Abstention 0

DLF20201123-4 8.3 Activité de Noël au SDG

Mme Marie-Ève Landreville informe les membres du conseil d'établissement que le spectacle prévu pour Noël sera reporté pour la semaine des services de garde étant donné la fermeture des écoles pour le 17 décembre 2020. C'est un spectacle de jeux

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

rythmiques, de percussions corporelles et d'apprentissage de pas traditionnels de gumboot par la compagnie **Les Malchaussées de Québec** au coût de **1247.70 \$**.
Par ailleurs, il est prévu pour Noël du Karaoké dans les groupes et une collation spéciale.

Mme Polifort précise que les mesures sanitaires seront respectées.

Il est proposé par Mme Sanchez-Jimenez, secondée par Mme Cadet et résolu :
QUE le spectacle prévu pour Noël au SDG soit reporté à la semaine des SDG et approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

DLF20201123-5 8.4 Spectacle de Noël à l'école

Mme Polifort informe les membres qu'un spectacle de théâtre de magie a été retenu pour le 16 décembre prochain. Il y aura des numéros de magie sur musique et de la comédie pour faire rire les élèves. Il y aura 2 représentations; l'une de 13 h à 13 h 50 et l'autre de 14 h 05 à 14 h 55 afin de respecter les bulles-classes. Une autre date a été demandée mais l'artiste n'était pas disponible. Le coût total du spectacle s'élève à 1 563,66\$.

Il est proposé par Mme Bonny, secondée par Mme Hainault et résolu :
QUE le spectacle de Noël de l'école soit approuvé tel que déposé. (annexe 4)

Adopté à l'unanimité.

9. POINTS POUR INFORMATION

9.1 Mot du représentant au comité de parents

Mme Bonny informe que les membres du conseil d'établissement devront suivre la formation en écoutant les 4 capsules qui nous ont été envoyées par courriel.

Il est décidé que les membres du conseil d'établissement échangeront sur ces capsules lors de la prochaine séance.

9.2 Mot d'un représentant des enseignants

Mme Joly-Proulx informe les membres du conseil d'établissement sur le lancement du programme Vers le pacifique.

Mme Joly-Proulx explique que les élèves de chaque groupe ont rédigé des messages ou fait des dessins sur la résolution de conflits, l'estime de soi, la bienveillance, etc. Ces messages/dessins ont été ensevelis dans les fondations de la nouvelle section de

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

l'école. Un indice montrant l'endroit où ont été ensevelis les messages/dessins sera visible lorsque les travaux seront terminés.

9.3 Mot d'un représentant du personnel de soutien

Mme Caroline Hainault n'a pas de nouvelles informations.

9.4 Mot de la technicienne responsable du service de garde

Mme Marie-Ève Landreville n'a pas de nouvelles informations.

9.5 Mot d'un représentant du personnel professionnel

Mme Andrea Sanchez-Jimenez n'a pas de nouvelles informations.

9.6 Mot de la direction

Budget : nouvelles allocations mesures

- Mesures 15021 Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et l'engagement scolaire en contexte de COVID

Mme Polifort informe les membres que l'allocation de 5163\$ servira à dégager une ressource à l'école (enseignant en libération) pour accompagner le personnel enseignant, les élèves et établir un plan d'action pour développement de la compétence pédagognumérique.

- Mesures 30391 - Initiatives pour répondre aux mesures sanitaires et soutenir la réussite des jeunes en contexte de COVID-19

Mme Polifort explique qu'il s'agit d'une allocation de 5 111\$ qui servira à couvrir les dépenses reliées aux mesures sanitaires (achats de produits et de matériel) ainsi que la bonification de l'encadrement des élèves au service de garde et au service des dîners puisque du personnel additionnel a été engagé pour respecter les bulles-classes.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière.

11. DIVERS

Don du groupe Geysler

La compagnie Geysler voudrait récompenser des élèves de l'école selon nos critères. Le don aurait une valeur entre 600 et 700\$. Il a été proposé de récompenser la persévérance et le mérite de 1 ou 2 élèves par niveau. Cependant, il est aussi possible de sonder les élèves de 3^e à 6^e année pour connaître leur point de vue pour l'utilisation de la somme.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école De la Fraternité**

Les membres du conseil d'établissement ont établi que les élèves ayant un bon comportement seront récompensés. Mme Polifort consultera les enseignants afin de connaître les élèves qui pourraient être récompensés.

DLF20201123-6 12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Pineau, secondée par Mme Mina et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 10.

Adopté à l'unanimité.

La vice-présidente
Mme Bonny

Le secrétaire
Madame Hainault